

Le Cordier Laurentais

Madame, Monsieur, Chères Laurentaises, Chers Laurentais,

Le 31 Janvier 2021, Dame Garonne fait le gros dos, le 03 Février elle atteint 8,93 m.

Plusieurs fois dans la journée les habitants viennent regarder les centimètres affichés sur la règle, les uns très inquiets, les autres plus tranquilles, n'oublions jamais « ce fleuve peut être coléreux ».

Des maisons ont été inondées, sans faire de victimes heureusement. La plupart d'entre nous connaissons les crues de ce magnifique fleuve, ainsi que ses désagréments.

Voici quelques informations pour les moins aguerris :

Garonne collecte les eaux venant des Pyrénées et du Massif Central, quand l'afflux d'eau est trop important, Dame Garonne prend ses aises et inonde la plaine et les habitations.

Les principaux affluents qui nous impactent :

RIVE GAUCHE : SAVE - GERS - BAÏSE.

RIVE DROITE : TARN - AVEYRON - LOT - DORDOGNE.

Tous se jettent dans la Garonne en aval de TOULOUSE. Pour nous Laurentais, notre repère est LAMAGISTÈRE, Garonne met 12 h pour parcourir les 44 km qui nous séparent. Par exemple, si la côte est à 6.20 m à Lamagistère, St Laurent sera 12h plus tard à 7.20 m. Ce qui nous laisse le temps de faire les courses, mettre les meubles et électroménagers en sécurité, garer les véhicules sur le pont, charger les portables et appeler le maire pour plus de renseignements.

Lexique du riverain :

Garonne fait le gros dos : elle est bombée, elle monte.

Garonne charrie : des troncs d'arbres sont emportés par le courant, elle monte encore.

Garonne est étale : elle ne monte plus.

Garonne est rouge, c'est l'eau du Tarn.

Garonne est jaune, c'est l'eau du Gers.

L'épisode vécu en ce début d'année se reproduira, le moment venu, soyez vigilants.

IMPORTANT : relevez la hauteur de l'eau à l'échelle au moment où elle va entrer dans votre habitation, vous aurez un repère imparable lors de la prochaine crue.

Pour concrétiser, une carte de notre fleuve est jointe.

Le printemps et la vaccination contre le virus covid 19, nous donnent l'espoir de reprendre une vie normale, de travail et de liberté. Souhaitons que nos associations organisent de belles manifestations, que notre village retrouve sa dynamique.

SAINT LAURENT est en bonne voie.

Toute l'équipe municipale, est au travail, pour faire de ce mandat, une réussite.

Je reste à votre écoute.

Ma devise « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

J'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Restez en bonne santé,

Prenez soin de vous

Jocelyne Trévisan.



Carnaval de l'école : Le traditionnel carnaval de l'école a pris une forme inédite en raison des contraintes sanitaires liées à la covid 19. Contrairement aux années précédentes, MONSIEUR CARNAVAL n'a pas été promené dans les rues de SAINT-LAURENT et les enfants n'ont pas défilé. Cet évènement s'est déroulé au sein de l'établissement scolaire, les déguisements étaient au rendez-vous. La journée s'est clôturée sur un bon goûter avec de belles choses à raconter le soir venu à la maison.



Assainissement : Les postes de refoulement de Saint-Laurent et Port-Sainte-Marie vont être réhabilités. Ce projet était à l'étude depuis 2011. La pompe de relevage va être déplacée de la place du 11 novembre, derrière l'abri bus côté Garonne (schéma ci joint).

La traversée de Saint-Laurent sera donc quelque peu impactée. Les riverains seront invités à une réunion publique afin de connaître la date exacte des travaux (prévue initialement au mois de juin). L'installation de la nouvelle ligne et les raccordements des eaux usées leur seront présentés.



Fossés : Il devient urgent de procéder au nettoyage de nos fossés. De la route, ils ressemblent à des haies tant on y voit des ronces et des arbustes, voire des arbres. L'eau ne peut pas s'écouler correctement vers l'Auvignon, surtout en cas d'inondation. C'est pourquoi la municipalité a demandé des devis. Le coût du débroussaillage s'élèverait à environ 13 000 € pour les 2,5 km de fossés qui traversent notre commune. À cet effet, les riverains

seront invités prochainement à une réunion afin d'établir un entretien régulier de ces fossés.



Elections départementales et régionales :

Cette année, deux élections auront lieu. Le premier tour des élections départementales et des élections régionales aura lieu le dimanche 20 juin 2020, et le second tour aura lieu le dimanche 27 juin. Deux bureaux de vote seront installés à la salle des fêtes, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, masques et désinfection des mains obligatoires. Les bureaux de vote ouvriront de 8 heures à 18 heures.

Sécurisation : Vu les incivilités de certains automobilistes, une étude a été demandée au service des routes du Conseil Départemental pour sécuriser les axes principaux.

Afin que les professionnels puissent nous présenter un projet adapté à la traversée de notre village, des enregistreurs de vitesse comptant également le nombre de véhicules ont été installés sur la place du 11 novembre et sur l'avenue du 08 mai 1945.



Echos des associations : Quelle période difficile depuis mars 2020, pour les associations qui d'ordinaire font vivre notre village ! Avec le déconfinement progressif, quelques manifestations sont d'ores et déjà programmées pour l'été.

- Le club de rugby USPL organise ses désormais incontournables marchés gourmands sur notre belle esplanade, du samedi 10 juillet au samedi 28 août 2021.

- Le comité des fêtes proposera une soirée grillades le samedi 3 juillet animée par les Astiaous.

- Le Bistrot de Garonne propose deux soirées concerts le vendredi 9 juillet et le vendredi 6 août 2021. Puis une soirée cabaret le vendredi 27 août. D'autres dates à venir...

- L'ASLL, section tir à l'arc et section pétanque, a repris ses activités en extérieur. Pour toutes les autres sections (danse, loisirs créatifs), la reprise se fera en septembre, quand la situation sanitaire sera enfin redevenue normale ! il en est de même pour la Cordée Garonnaise, qui laisse passer l'été avant de reprendre ses activités.



Embellissement de la commune : Nos employés municipaux ont agrémenté nos jardinières (fraîchement repeintes) de jolies plantes vivaces. Ils en ont profité pour en installer deux sur le trottoir communal, devant le café, afin de préserver le passage pour personnes à mobilité réduite et pour éviter le stationnement intempestif de véhicules. Les travaux d'entretien des espaces verts ont nécessité l'achat d'un tracteur autoporté (4 500 €) et celui d'une débroussailluse (550€) . Les bancs de l'esplanade qui venaient de tremper dans les eaux boueuses de Garonne et le portail de la Mairie ont été repeints de couleurs vives afin d'égayer la traversée de notre village.



Nouveaux services : Depuis le mois d'avril, un nouveau service de proximité pour les usagers est disponible sur la commune. C'est le paiement de proximité, service disponible au Bistrot de Garonne, qui permet désormais de pouvoir régler les impôts, les amendes, et les factures du service public local, comme les factures de cantine, ou de crèche. Pour toutes informations complémentaires : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite.



Laurence et Mickaël au travail avec le nouvel équipement.

Carnet rose :

A l'école, deux naissances en ce début d'année : Daphné au foyer de notre Directeur, Christophe Coustillas. Méloé au foyer de notre professeur des écoles Christa Willem.



Décès de Léon Raffin : Léon Raffin, un des vétérans de Saint-Laurent, nous a quittés le 24 mars dernier. Très attaché à son village dont sa famille est originaire depuis quelques générations, il a dressé un testament pour faire de sa commune sa légataire universelle.

Léon, né à Castelnaudary le 23 février 1930, exerçait la profession de marinier sur la péniche Athos et a circulé sur tous les canaux de France avec ses parents, qui, originaires de Saint-Laurent, étaient eux aussi bateliers. Lorsqu'il passait près de notre commune, en arrivant de Sète, il ne manquait pas d'aller manger chez les Fourcaud, sa famille maternelle. Fin gourmet, il a, jusqu'à son décès apprécié les bons petits plats et n'hésitait pas à cuisiner crabes et autres mets

de choix. Amateur averti d'accordéon, il n'était pas rare d'entendre le dimanche matin des airs de Tino Rossi dans la rue Jean Jaurès.

Nous remercions vivement notre cher Léon, haute et pittoresque figure saint-laurentaise, pour ce geste généreux envers son village.



Plan de sauvegarde : Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le maire d'une commune doit planifier les actions à mener en cas d'incident ou d'accident menaçant la sécurité des administrés. Les risques majeurs qu'ils soient naturels (inondation par exemple), technologiques (Golfech) ou sanitaires (Covid-19) sont déterminés par la Préfecture, le maire procède alors au recensement des vulnérabilités de la commune ainsi que des moyens dont la commune dispose et établit un plan de gestion de crise. À cet effet, des conseillers municipaux passeront prochainement à votre domicile pour évaluer le risque et les moyens à mettre en œuvre dans chaque foyer.



Natura 2 000 et journées citoyennes :

Dans le souci de préserver notre patrimoine aquatique et notamment l'atterrissement en bord de Garonne et en partenariat avec Natura 2 000, les journées citoyennes seront consacrées à l'entretien des rives.

Le mardi 22 juin, des lycéens du lycée agricole de Nérac viendront nous aider à arracher les repousses de peupliers sur la plage de galets. Deux autres journées seront fixées en septembre et octobre. Nous invitons les habitants de Saint-Laurent à participer activement à ces actions. RDV le 22 juin devant la mairie à 9 h 30. Merci de s'inscrire à la Mairie avant le samedi 19 juin.

Déjections canines :

Il appartient à chacun de préserver le cadre de vie et de faire preuve de civisme. Pour le respect de la propreté de l'espace public, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.



Adressage : Comme nous l'avions annoncé dans le Cordier n° 2, de nouvelles dénominations de voies vont être mises en place sur les routes de notre campagne. Les plaques indiquant le nom de la voie et celles précisant le numéro de l'habitation seront installées dans le courant du mois de juin. Par ailleurs, la mairie enverra aux foyers concernés un courrier précisant les démarches à effectuer pour signaler le changement d'adresse.



Pompier : Mickael, notre employé communal avec sa seconde fonction : pompier volontaire, porte drapeau.

Cérémonie du 8 mai 2021 :

Samedi 8 mai, la cérémonie de commémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale a eu lieu devant le monument aux morts. Cérémonie en comité restreint, crise sanitaire oblige. Seuls Madame Le Maire, ses adjoints et ses conseillers municipaux étaient conviés, en présence également du représentant de la section locale de la FNACA et d'un porte-drapeau. Lectures des différents manifestes faites, une gerbe de fleurs a été déposée en mémoire de tous les soldats morts pour la France. Perpétuer le souvenir est important, même si la crise sanitaire n'a pas permis d'inviter les administrés à cette cérémonie.



Eclairage : Afin de réaliser des économies d'énergie, l'éclairage public va être remplacé par des luminaires LED, pour un montant total de 47 891,83€. Les travaux vont être réalisés par le Territoire d'Énergie (anciennement SDEE47).

Une subvention de l'Etat de 25 637,27€ a été accordée, le reste à charge pour la commune est de 22 254,56€ (payable sur 5 ans soit 4450,91€/an).

L'intensité de l'éclairage baissera de 00h00 à 06h00. Une économie non négligeable sera donc réalisée.

ECONOMIES FINANCIERES PAR AN				
	EXISTANT		PROJET	
COUT DE L'ABONNEMENT	0	€ HT	0	€ HT
COUT DE LA CONSOMMATION	2 291	€ HT	552	€ HT
COUT DU TRANSPORT	678	€ HT	190	€ HT
TAXES (CSPE, TCFE, CTA, TVA)	2 303	€	565	€
COUT DE MAINTENANCE	1 838	€ TTC	906	€ TTC
BUDGET ANNUEL	7 110	€ TTC	2 213	€ TTC
Total économies annuelles			4 898	€ TTC



Problèmes d'eau, de téléphones... Contactez les numéros utiles :

Pompier 18 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Centre Anti poisons 05.56.96.40.80

Enfance Maltraitance 119 - Allo Maltraitance 3977 - ADMR 05.53.87.21.88 - SSIAD 05.53.87.90.90

Enedis Dépannage 09.72.64.50.47 - Saur (Eau47) Dépannage 05.53.72.01.09 - Orange Dépannage 3900

Vaccination COVID-19 :

Pour rappel, si vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19, vous pouvez prendre rendez vous sur la plate-forme Doctolib. Suivant votre situation, vous pouvez également vous adresser aux pharmaciens, ou médecins traitants.

Numéros des centres de vaccination locaux

CH AGEN 05 53 69 74 95

CH Nérac 05 53 69 74 76

Clinique Esquirol Saint-Hilaire 05 53 69 97 77

Les personnes âgées isolées désirant se faire vacciner peuvent se faire connaître en Mairie au 05 53 87 23 59 et pourront se faire aider pour la prise de rendez-vous.

Si autour de vous des personnes isolées sont touchées par le coronavirus, ayez le geste solidaire, prenez des nouvelles tout en respectant les gestes barrières.



#Tous
AntiCovid